

Pressigny le 11 Mai 201

Mme Maniaue Chantal
1 Chemin du Marchetot.
Pressigny 52500.

Projet Sud Vannier.

Monsieur le commissaire.

C'est le troisième projet éoliens fait par OPALE sur notre territoire. Ces projets sont très proches les uns des autres. Il y a moins de 2 km entre les éoliennes du sud avec Vannier - Amance implantées sur la commune de Pressigny et celles du projet les Hauts de la Rigotte. Il y aura moins de 10 km entre celles du projet Sud-Vannier et celles du projet Vannier - Amance.

Le projet Roche 4 Rivières est à moins de 7 km de l'est du village. Cela signifie que notre village va être totalement encerclé. Quelque soit la route prise pour entrer ou sortir du village, je verrai au moins 2 projets en même temps. Il y aura une saturation visuelle pour tous les riverains qui sera accentuée de nuit avec les flashs lumineux.

Des 3 projets fait par OPALE c'est le premier où la biodiversité est aussi importante. Tous les jours à la radio, à la télévision on parle de "Perte de biodiversité". Commencons par agir chez nous. Prairies calcaires, prairies sèches, flore, serpents, m. lans noirs, m. lans royaux, cigognes noires, alouettes, ... sont menacés par ce projet. Aussi où vu des enjeux, je demande qu'une dérogation pour destruction d'habitats et d'espèces protégées soit faite auprès de la CNPN dont j'ai entendu parler à la télé. Je suis opposée à ce projet et vous prie d'agréer Monsieur le commissaire, mes sincères

Maniaue

Salutations